



EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-050

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 juin 2016.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°86-1170 du 30 octobre 1986 fixant le régime de participation à la recherche scientifique des ingénieurs et personnels techniques du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret 2002-61 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité d'administration et de technicité ;

Vu l'arrêté 14 janvier 2002 fixant les montants annuels de référence de l'indemnité d'administration et de technicité ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2002 fixant les conditions dans lesquelles sont déterminés les taux moyens, les attributions individuelles et le montant des crédits nécessaires au paiement de la prime de participation à la recherche scientifique allouée à certains fonctionnaires ;

Vu les statuts de l'Université Paris Descartes ;

Vu l'extrait du procès-verbal du conseil d'administration de l'université Paris Descartes en date du 11 février 2014 relatif au régime indemnitaire des catégories C ;

ARTICLE 1 : principe

Porter les montants mensuels de l'indemnité d'administration et de technicité ainsi que de la prime de participation à la recherche scientifique, à 268.09 euros.

ARTICLE 2 : mise en œuvre

Les nouveaux montants sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 35
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 32
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 32

Fait à Paris, le 30 juin 2016

Le Président


Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **05 JUL. 2016**
Transmis au Recteur le : **05 JUL. 2016**